



Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre les trois Caisses d'Allocations Familiales du Limousin et l'INSEE Limousin.

SOCIÉTÉ

Disparités sociales au sein des villes du Limousin

Dans les grandes villes limousines, des centres-villes à la périphérie, quatre profils de quartiers abritent des populations aux caractéristiques différentes.

Si la précarité est très présente dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville, elle touche aussi d'autres zones des centres-villes.

Cette méthode innovante d'analyse infracommunale apporte un éclairage nouveau sur les informations statistiques à disposition des décideurs locaux.

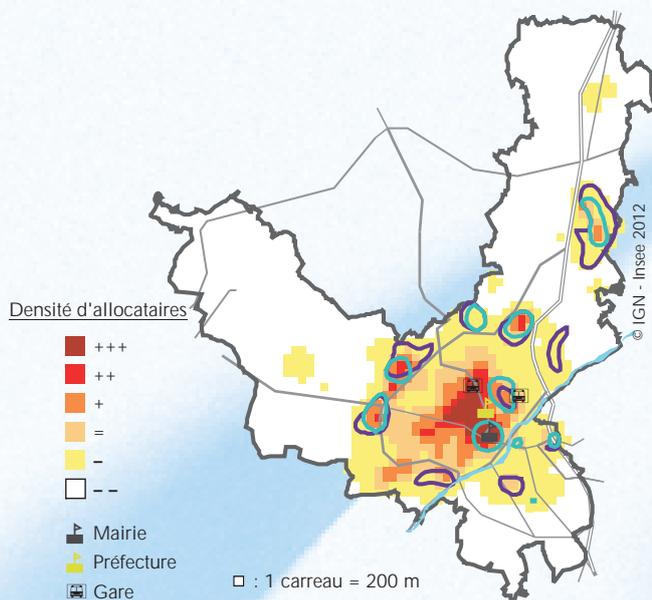
La connaissance de la diversité des situations sociales, qui peut être accentuée à l'intérieur des grandes communes urbaines, est un enjeu important pour orienter les actions menées en matière de cohésion sociale. À travers le prisme des aides gérées par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), l'observation fine des quartiers des villes de Limoges, Brive, Tulle et Guéret fait ressortir la diversité des situations sociales, les phénomènes de concentration, de dispersion, et les niveaux de mixité. Âge, situation familiale, revenus, conditions de logement sont autant d'angles qui permettent ainsi d'analyser les disparités entre quartiers. La méthode utilisée ici pour représenter et localiser finement ces phénomènes s'affranchit des zonages préexistants. Elle permet de conforter les connaissances de terrain et d'identifier plus précisément les lieux pour lesquels des actions spécifiques peuvent être menées selon les

profils des allocataires. Ainsi, si l'analyse globale fait apparaître une organisation socio-spatiale très liée à l'habitat et à son évolution récente, les approfondissements thématiques révèlent parfois de fortes disparités au sein même des quartiers, notamment en centre-ville.

Seuls en centre-ville

Les quartiers situés au centre de ces villes présentent un habitat plutôt ancien et principalement collectif. Ils accueillent majoritairement des ménages locataires du parc privé, d'une à deux personnes. La part des allocataires y vivant seuls, variable selon les villes, atteint 60 % à Brive et jusqu'à 75 % à Limoges. Les ménages plutôt jeunes y côtoient généralement des ménages plus âgés, sauf à Limoges où les étudiants sont très présents et où la moitié des allocataires du centre-ville a moins de 25 ans (cf. cartes de synthèse – feuillet central). Globalement, ces ménages ont un revenu proche de la moyenne, mais les espaces concernés peuvent contenir en leur sein quelques poches de précarité. Autour du centre ville, des zones mixtes forment une première couronne. Dans ces

Limoges : précarité dans les quartiers de la politique de la ville et en centre-ville



Densité d'allocataires

- +++
- ++
- +
- =
-
-

- Mairie
- Préfecture
- Gare

□ : 1 carreau = 200 m

Zones de surreprésentation

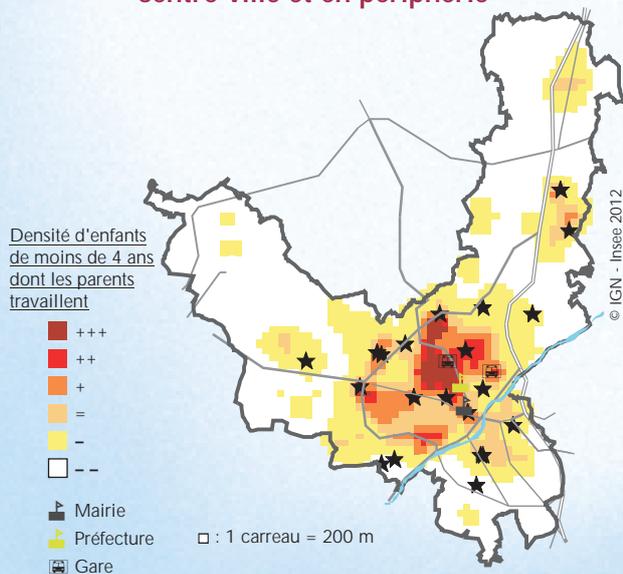
- Bénéficiaires de minima sociaux
- Allocataires dont le revenu est constitué à 100% des prestations sociales

	Limoges (%)	Zone de surreprésentation (%)
Allocataires dont les revenus dépendent à 100% des allocations	24	33
Bénéficiaires de minima sociaux	25	43

Lecture : dans les zones entourées en bleu foncé, 43 % des allocataires bénéficient de minima sociaux ; ils sont 25 % en moyenne dans la commune.

Source : Caf 2010 - Traitement Insee

Limoges : répartition des crèches en centre-ville et en périphérie



Densité d'enfants de moins de 4 ans dont les parents travaillent

- +++
- ++
- +
- =
-
-

- Mairie
- Préfecture
- Gare

□ : 1 carreau = 200 m

- ★ Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants

Source : Caf 2010 - Traitement Insee

quartiers, tous les types de ménages sont présents dans des proportions comparables aux moyennes communales. Le parc locatif privé y est majoritaire mais le parc locatif social est également assez bien représenté.

Des familles en périphérie

Un troisième type d'espace émerge de l'analyse. Il regroupe des quartiers où l'habitat social prédomine et où la précarité est très présente. Ces zones recouvrent en partie les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Brive et de Limoges : les Chapélieux, Tujac-Gaubre et le quartier de Rivet à Brive, le Val de l'Aurence, Beaubreuil, la Bastide, le Vignal, le Mas-Neuf et les Portes-Ferrées à Limoges. Les bénéficiaires de minima sociaux y sont surreprésentés. Les familles monoparentales et les familles nombreuses sont aussi particulièrement présentes. Ce type d'espace n'apparaît pas à Tulle et à Guéret. Son absence dans ces villes ne signifie pas pour autant que la précarité n'existe pas, mais que la mixité des allocataires y est plus

importante qu'à Limoges et Brive, et que l'habitat social y est moins concentré.

Enfin, à la périphérie des villes, des zones résidentielles peu denses accueillent très majoritairement des couples avec enfants. Ces couples exercent très souvent une activité professionnelle et ont donc besoin d'un mode d'accueil individuel ou collectif pour leurs enfants.

Ces quatre profils de quartier se répartissent de façon concentrique, du centre-ville à la périphérie à Brive et à Limoges, et semi-concentrique à Guéret, reflétant le développement historique de l'habitat. À Tulle, l'implantation de la population sur le territoire est fortement contrainte par la géographie de la ville : les zones denses s'étirent le long de la vallée de la Corrèze et sur les flancs des collines qui la surplombent.

Au-delà du regard synthétique porté sur les villes limousines, la représentation aux carreaux de chaque indicateur permet, ville par ville, de dessiner la géographie des différentes caractéristiques sociales étudiées : situation familiale, revenu...

Limoges : précarité aussi en centre-ville

Fin 2010, à Limoges, 45 % des ménages bénéficient d'au moins une prestation des CAF. Parmi ceux-ci, un sur quatre perçoit au moins un minimum social. Si l'on exclut les étudiants et les personnes âgées de plus de 65 ans, un allocataire sur quatre a son revenu entièrement constitué de prestations sociales. Ces allocataires en situation de précarité sont logiquement très présents dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville : leur part est ainsi très supérieure à la moyenne de la ville dans les quartiers de la Bastide, Beaubreuil, du Val de l'Aurence, du Vignal, des Portes Ferrées, du

Mas-Neuf, Pierre de Coubertin et Bellevue. Dans ces quartiers limougeauds où l'habitat social prédomine, la précarité touche aussi bien les familles, et notamment les familles monoparentales, que les personnes vivant seules.

Mais d'autres secteurs situés en centre-ville sont aussi touchés par la précarité : ainsi, près de la gare, apparaît une zone accueillant une proportion importante de bénéficiaires de minima sociaux et d'allocataires dont les revenus dépendent à 100 % des allocations. Ce type d'allocataire est aussi surreprésenté à proximité de la mairie. Cette dernière zone se distingue pourtant des précédentes : les allocataires en situation de précarité y sont très majoritairement des personnes seules et locataires du parc privé. De plus, en raison d'une présence assez faible de logements sociaux, ces ménages consacrent au logement une part de leur revenu plus élevée que la moyenne.

Des besoins pour accueillir les jeunes enfants

L'observation fine de la situation des familles avec enfants permet de localiser les besoins spécifiquement liés à la petite enfance, besoins qui entrent dans le champ d'intervention des CAF.

À Limoges, en 2010, 5 500 enfants d'allocataires ont moins de 4 ans et 40 % de ces enfants ont leurs deux parents qui sont actifs ou leur parent seul s'il s'agit d'une famille monoparentale. Les zones les plus denses pour ce type de familles permettent de localiser les besoins en services d'accueil et la nature de ces services : accueil régulier quand les deux parents travaillent ou occasionnel dans les autres situations.

Ces besoins potentiels d'accueil d'enfants de moins de 4 ans

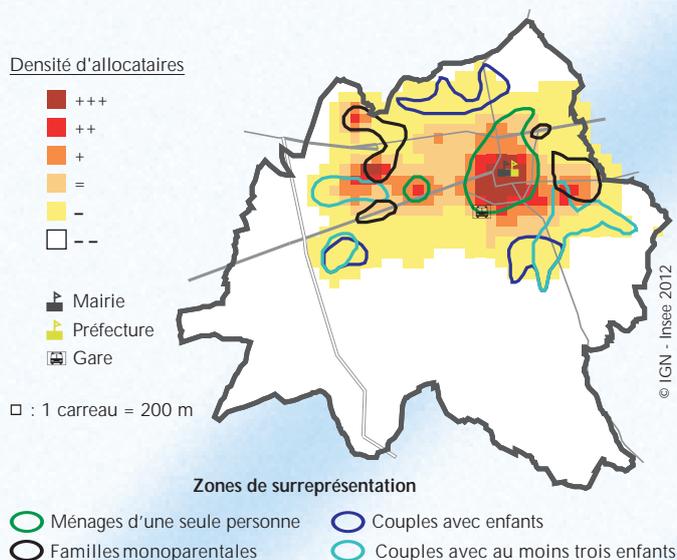
apparaissent plus prégnants sur une zone qui s'étend du centre-ville jusqu'au Vignal. Les besoins d'implantation des structures d'accueil ne peuvent cependant être analysés sur cette seule base. Un certain nombre de ces structures sont implantées non pas sur les lieux d'habitation mais à proximité des lieux de travail : par exemple près du CHU, du parc d'activité de Magré-Romanet ou d'Ester.

Brive : un modèle spatial concentrique

À Brive, 9 200 ménages perçoivent des prestations versées par la CAF. Ce sont moins souvent des personnes seules et plus souvent des couples que dans les autres villes. À chacun de ces types de ménage correspond un quartier : le centre-ville accueille très majoritairement des allocataires vivant seuls alors que les familles ont tendance à s'installer plus en périphérie. Les familles monoparentales sont, quant à elles, particulièrement présentes dans les quartiers d'habitat social. Dans les quartiers des Chapélies, de Tujac et de Rivet mais aussi les zones de Baluze et d'Estavel elles représentent près d'une famille sur quatre, soit 8 points de plus qu'en moyenne dans la ville.

À Brive, 1 850 enfants d'allocataires ont moins de 4 ans. Ils rési-

Brive : à chaque type de ménage son quartier



	Brive (%)	Zone de surreprésentation (%)
Allocataires isolés	46	64
Allocataires en couple avec enfant	30	57
Allocataires en couple avec au moins 3 enfants	7	16
Familles monoparentales	16	24

Lecture : dans les zones entourées en vert, 64 % des allocataires de Brive vivent seuls ; ils sont 46 % en moyenne dans la commune.

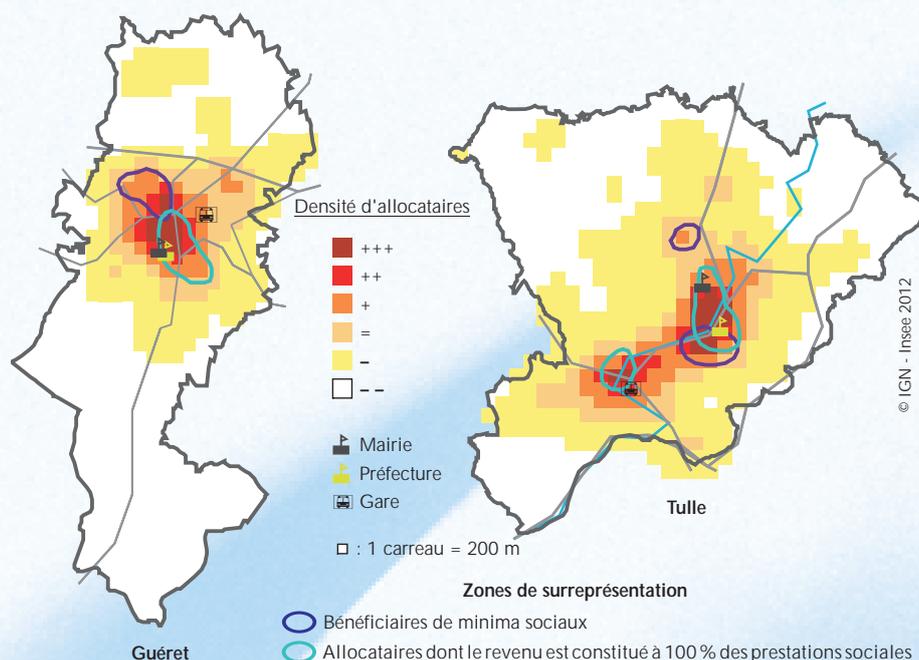
Source : Caf 2010 - Traitement Insee

dent fréquemment dans les quartiers de Tujac, Rivet, les Chapélies et en centre-ville. Dans les quartiers d'habitat social, les besoins de garde d'enfants sont plus souvent occasionnels car ceux dont les deux parents travaillent sont moins nombreux. À l'inverse, c'est en centre-ville et dans le quartier de la Caserne que les besoins en accueil régulier (structures d'accueil ou assistantes maternelles) apparaissent les plus prégnants. Si, au niveau de la commune, 42 % des enfants de moins de 4 ans ont leurs deux parents qui travaillent, leur part est plus importante et ils sont plus nombreux dans ces quartiers.

Tulle et Guéret : des disparités peu marquées

La ségrégation socio-spatiale apparaît moins marquée à Tulle et à Guéret qu'à Limoges ou à Brive. L'habitat social y est de fait plus diffus. Les allocataires en situation de précarité se situent principalement au centre de ces villes. À Tulle, sur une zone située à proximité de la cité administrative,

Guéret et Tulle : la précarité surtout présente en centre-ville



	Tulle		Guéret	
	Commune (%)	Zone de surreprésentation (%)	Commune (%)	Zone de surreprésentation (%)
Allocataires dont les revenus dépendent à 100% des allocations	19	25	22	30
Bénéficiaires de minima sociaux	24	33	29	40

Lecture : dans les zones entourées en bleu foncé, 33 % des allocataires de Tulle bénéficient de minima sociaux ; ils sont 24 % en moyenne dans la commune.

Source : Caf 2010 - Traitement Insee

res en situation précaire : l'une est située au nord du centre-ville et l'autre à proximité de la gare. Une situation similaire est observée à Guéret : sur un territoire comprenant une partie du centre-ville et s'étendant vers le sud-est, trois allocataires sur dix ont un revenu constitué uniquement par des allocations. Les bénéficiaires de minima sociaux sont par ailleurs surreprésentés sur une zone allant du nord du centre-ville jusqu'aux logements sociaux plus au nord.

Une analyse innovante de la ville

L'analyse conduite ici s'intéresse à la façon dont l'espace s'organise à l'intérieur des principales villes du Limousin. Elle révèle ici ou là des poches de précarité qui apparaissent clairement dans les représentations cartographiques. Ainsi, au travers de la mise en œuvre d'une méthode d'analyse innovante conduite avec le concours des CAF, apparaît une vision plus précise des phénomènes de disparités socio-spatiales. La méthode ouvre un champ nouveau pour l'amélioration de la connaissance fine des phénomènes à l'œuvre dans les espaces fortement urbanisés, souvent analysés sur des mailles larges qui masquent des situations diverses. En voie de généralisation, ce type de méthode permet de gagner en précision et apporte une contribution pour mieux cibler l'action publique.

●●●● Ludovic Audoux (Insee),
Mathilde Pierre, Frédéric Arnaud (CAF)

 29 rue Beyrand
87031 Limoges cedex

Informations statistiques 09 72 72 40 00

 www.insee.fr

Directrice de la publication Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef Nathalie Garrigues
Mise en forme Martine Herny, Jean-Christophe Olivier
Impression Sotiplan - Limoges
Maquette iti communication

Publication exclusivement diffusée à titre gracieux

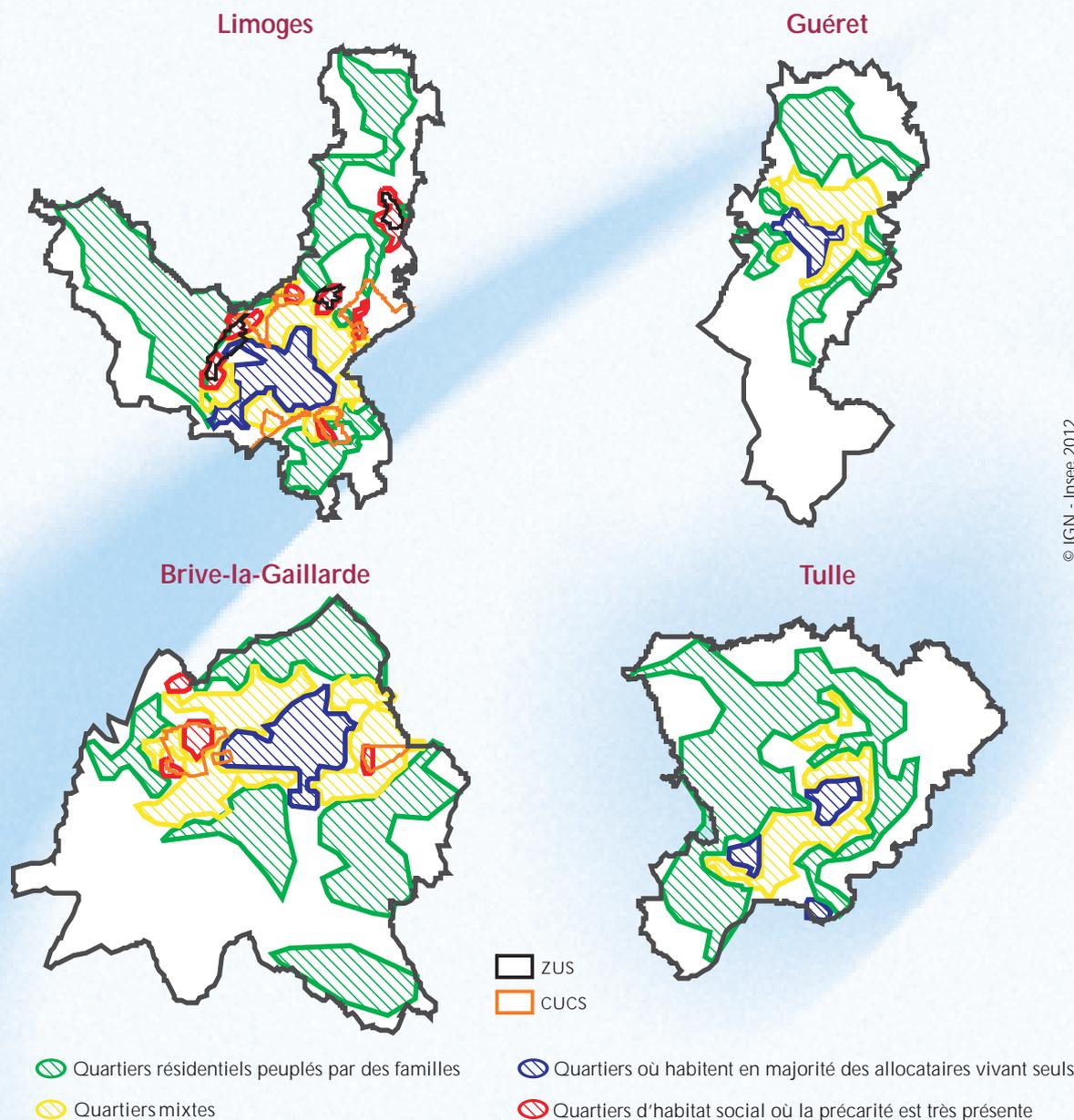
Dépôt légal : juillet 2012

Code SAGE : FOC128424
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2012

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes ».

Quatre profils de quartiers

Un regard synthétique sur les grandes villes du Limousin



Source : Caf 2010 - Traitement Insee

Lecture :

Autour des quartiers du centre-ville, où habitent une majorité d'allocataires vivant seuls (zones bleues), s'étend une première couronne de zones mixtes où tous les types de ménages sont présents (zones jaunes). En deuxième couronne, les zones résidentielles périphériques (zones vertes) accueillent des familles avec enfants. Des quartiers d'habitat social se dessinent, enfin, à Limoges et à Brive (zones rouges).

Les aides au logement très répandues pour les allocataires

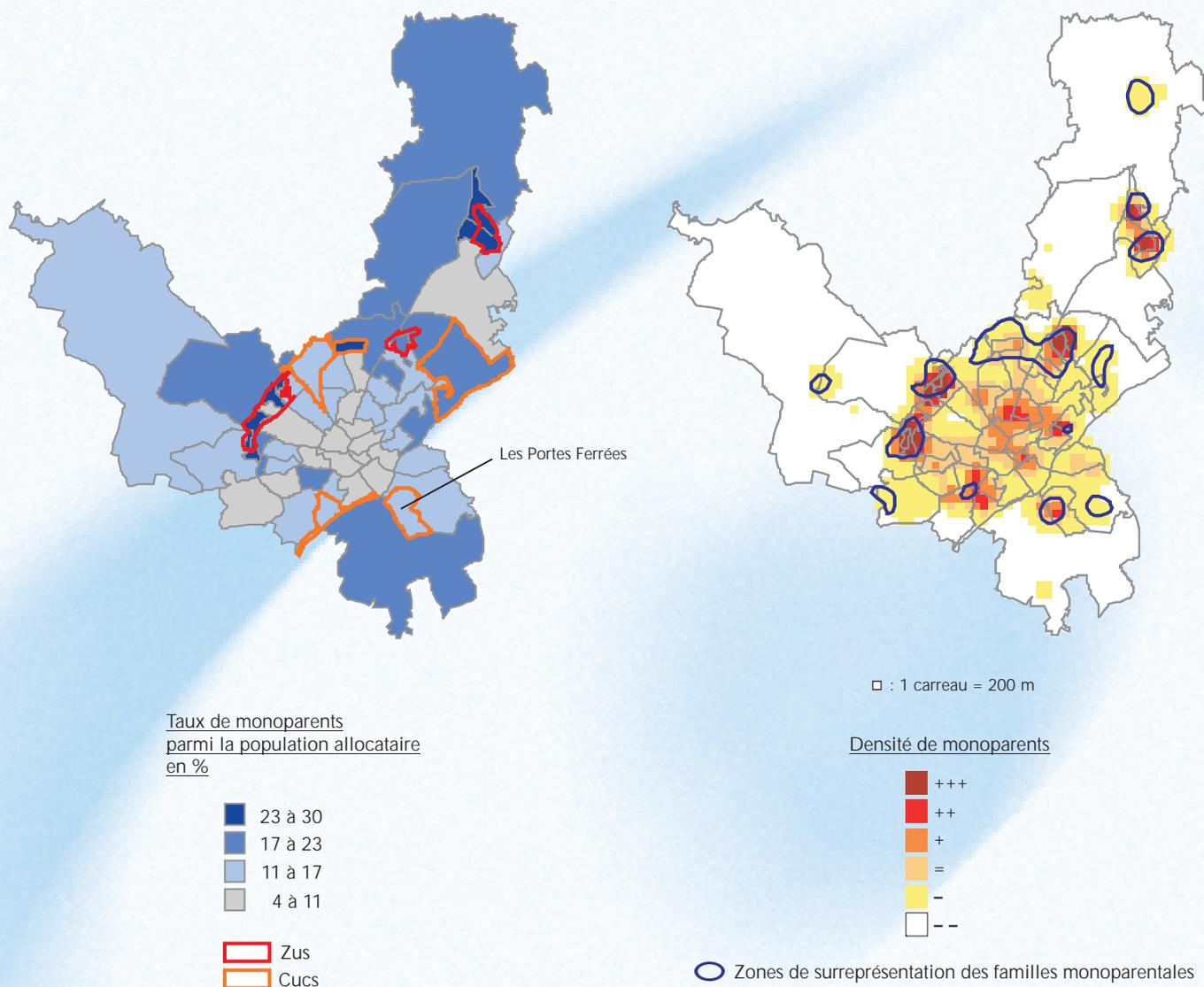
	Limoges	Brive-la-Gaillarde	Guéret	Tulle
Nombre d'allocataires	33 035	9 240	3 259	2 594
Nombre d'allocataires / nombre de ménages (%)	45	38	45	33
Nombre de personnes couvertes	63 658	20 972	6 349	5 329
Allocataires isolés (%)	58	46	58	54
Familles monoparentales (%)	14	16	15	15
Allocataires en couple avec enfant (%)	21	30	21	25
Allocataires percevant une Allocation Logement (%)	79	69	74	71
Bénéficiaires de minima sociaux (%)	25	21	29	24
Allocataires dont le revenu est constitué à 100 % de prestations sociales (%) *	24	18	22	19

Les bénéficiaires des prestations sociales versées par les CAF dans les quatre plus grandes villes du Limousin

* Pour les données concernant les revenus, les étudiants et les personnes âgées de plus de 65 ans sont exclus du champ de l'étude car la reconstitution de leur revenu à partir des fichiers CAF est impossible ou entachée d'une incertitude importante.

Source : Caf 2010

Carte classique et carte carroyée : l'exemple des familles monoparentales à Limoges



●●● Source : Caf 2010 - Traitement Insee

Le carroyage : une vision précise des phénomènes urbains

Les caractéristiques des allocataires des Caf et de leurs ayants droit sont représentées et analysées selon une échelle cartographique fine grâce aux nouvelles méthodes de traitement des données à l'échelle infracommunale développées à l'Insee. Les données sont localisées par les coordonnées géographiques de l'adresse et reportées sur un carreau de 200 mètres de côté. Elles sont ensuite lissées, c'est-à-dire que l'information d'un carreau prend en compte l'information de son voisinage, afin de faire ressortir des zones homogènes. À cette densité de population se superposent des zones dites de « surreprésentation », zones où la caractéristique étudiée est en proportion beaucoup plus élevée qu'en moyenne dans la ville.

Cette technique présente de nombreux avantages par rapport à un zonage prédéfini : elle s'affranchit de tout découpage administratif ou prédéfini et offre une finesse géographique particulièrement adaptée à l'analyse de la ville. La comparaison entre la carte en Iris et la carte carroyée souligne son intérêt dans les zones peu denses (nord de Limoges) ou dans les zones hétérogènes (iris des Portes-Ferrées).

Les cartes de synthèse par ville ont été réalisées par agrégation des carreaux en quatre classes homogènes. Ces classes ont été obtenues en utilisant une classification ascendante hiérarchique, après une analyse en composantes principales des différentes variables étudiées. Cette méthode d'analyse permet de définir objectivement une partition du territoire, et de dresser un portrait synthétique des communes.